

Marche à suivre pour modifier le choix de cours

AUTOMNE 2017

Période de modification de choix de cours : **du mardi 21 mars au dimanche 16 juillet à 23 h 59.**

Attention : si vous devez vous présenter au Collège pour modifier votre choix de cours, prendre note que le Registrariat – Service de l'organisation et du cheminement scolaires est ouvert pour les modifications de choix de cours jusqu'au jeudi 6 juillet à 16 h.

Qui peut faire une demande de modification de choix de cours?

Tous les étudiants qui ont confirmé leur choix de cours et payé les frais de la session Automne 2017.

A. Pour les étudiants inscrits au Collège Montmorency à la session Hiver 2017

1. Pour **modifier** un choix ou l'ordre des choix des cours d'éducation physique ou complémentaires, ou pour modifier une case à choix de la formation spécifique, faire la modification dans votre dossier Col.NET/Choix de cours.
2. Pour **ajouter** ou **supprimer** un ou des cours, faire l'ajout ou le retrait dans votre dossier Col.NET/Choix de cours. Se présenter au Registrariat – Service de l'organisation et du cheminement scolaires au local B-2421 si l'ajout ou le retrait n'est pas disponible dans Col.NET.

B. Pour les étudiants nouvellement admis à la session Automne 2017

1. Pour **modifier** un choix ou l'ordre des choix des cours d'éducation physique ou complémentaires, ou pour modifier une case à choix de la formation spécifique, faire la modification dans votre dossier Col.NET/Choix de cours.
2. Pour **ajouter** ou **supprimer** un ou des cours, se présenter au Registrariat – Service de l'organisation et du cheminement scolaires au local B-2421.